

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AJACCIO**

Le 23 juin 2022 à 18 h 00, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 16 juin 2022 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent Marcangeli, Le Maire.

**Etaient présents :** Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Danielle Flamencourt, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Christelle Combette, Christian Bacci, Laetitia Maroccu, Muriel Piera, Alain Nicolai, Pierre-Laurent Audisio, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Sébastien Deliperi, Marine Schinto, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Julia Tiberi

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :** Annie Costa-Nivaggioli à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Dominique Carlotti à Simone Guerrini, Isabelle Jeanne à Christian Bacci, Marie-Noëlle Nadal à Stéphane Vannucci, Philippe Kervella à Stéphane Sbraggia, Paul Mancini à Jean-Pierre Aresu, Emmanuelle Villanova à Caroline Corticchiato, Marie-Françoise Gaffory Fau à David Frau, Marine Ponzevera à Charles Voglimacci, Danielle Antonini à Jean-André Miniconi,

**Etaient absents :** Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Isabelle Feliciaggi, Vanina Angelini-Buresi, Etienne Bastelica

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto est désignée en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20220623-2022\_106-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2022

Affichage : 28/06/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



**Séance du jeudi 23 juin 2022**  
**Délibération N° 2022/106**  
**Programmation du théâtre municipal - Saison 2022/2023-**  
**Spectacle vivant septembre à décembre 2022**

## PRÉAMBULE

La présente délibération vise à détailler les 4 premiers mois de la saison culturelle 2022/2023, car celle-ci s'articule sur deux années civiles (septembre de l'année N et fin juin de l'année suivante N+1), ce qui implique une annualisation et une anticipation des décisions budgétaires.

Une seconde délibération sera donc présentée sur le dernier trimestre de 2022 pour présenter la programmation de janvier à juin 2023.

L'Espace Diamant en tant que Théâtre Municipal accueille la programmation en spectacle vivant principalement.

Pour rappel, outre la saison de spectacle vivant, ce lieu accueille tout au long de l'année presque chaque jour des manifestations diverses et variées.

- des projections de films art et essai mais aussi des productions corses et méditerranéennes,
- des expositions selon un programme défini par un comité technique,
- un cycle de conférences régulier.

Cet espace est aussi mis à disposition ou loué auprès d'associations culturelles ou caritatives, mais aussi auprès de porteurs de projets privés.

Les services municipaux et les partenaires institutionnels bénéficient également de cette structure pour y organiser diverses manifestations (rectorat, conservatoire, université de corse, rézo, etc....).

## BILAN INTERMÉDIAIRE

### 1. La programmation municipale

Le bilan intermédiaire et non définitif de la saison 2021/2022 se répartit comme ce qui suit :

- **36 spectacles** (en tenant compte des annulations) pour **43 représentations**, 15 concerts dont un hors les murs, 14 spectacles de théâtre dont 1 en langue corse, 3 spectacles chorégraphiques pour 3 représentations, 4 spectacles jeune public pour 7 représentations.
- **7136 spectateurs** dont **6257 spectateurs payants** et **878 gratuits** accordées aux partenaires, accompagnants scolaires, invitations – chiffres en date du 31/05/2022
- **349 détenteurs** de la Carte culture.

**Le taux moyen de fréquentation des spectacles s'établit aujourd'hui à 61%**  
(à titre de comparaison pour la saison 2018/2019 – le taux moyen de fréquentation était de 56.26%)

### 1. Les accueils et mises à disposition

L'activité de la direction de la culture comprend aussi des mises à disposition de l'espace diamant à titre gracieux au profit des acteurs culturels et/ou des associations caritatives.

Pour la saison 2021/2022, nous avons reçu :

2022/106

- 6 caritatifs (2 conférences + 2 concerts + 2 rencontres avec scolaires sur le thème de la violence)
- 1 résidence de répétitions + enregistrement musique d'un documentaire
- 3 festivals du cinéma
- 1 résidence d'écriture film + 1 casting pour un film (Thierry de Peretti)
- 1 mise à disposition pour le tournage d'un film (GREC)
- 4 Concerts
- 1 exposition + projection film + table ronde
- 2 projections film
- 1 meeting
- 1 colloque international scientifique du CNRS (UMR Marseille)
- 1 restitution du travail des élèves des cours de théâtre d'une compagnie d'Ajaccio

**Soit : 57 jours d'occupation en mises à disposition de l'espace diamant pour 23 manifestations**

Ces mises à disposition à titre gracieux peuvent être assimilées à des subventions en nature de soutien à ces manifestations et représentent un total de 23 325 €

Dans le cadre des locations, l'Espace Diamant a perçu des recettes à hauteur de 6570 €

#### BUDGET ARTISTIQUE

Nous pouvons constater que même si le bilan définitif n'est pas encore totalement finalisé et sera remis à l'autorité municipale à la fin du dernier trimestre-que les ventilations de dépenses sont réparties de la façon suivante : (chiffres au 31/05/22)

- Contrat 54%,
- Hébergement et restauration 8%,
- Transport 15%,
- Technique 5%
- Taxe 4%, (en attente de factures)
- Communication 13% (avec plaquette de saison & distribution)
- Autres charges 1%

⇒ **Si le montant des cachets représente 54% des dépenses globales de fonctionnement dans le cadre de la programmation, on peut également noter que 15% des dépenses (2è poste de dépenses) sont liées au transport.**

#### PROGRAMMATION

La nouvelle saison 2022/2023 a été élaborée, de façon à témoigner de notre aspiration pour une offre culturelle exigeante et éclectique tout en étant accessible

#### **POUR LA SAISON 2022/2023 :**

Pour cette nouvelle saison, nous avons souhaité recréer l'équilibre des disciplines artistiques que nous n'avions pas pu maintenir suite à la crise du Covid et aux nombreux reports auxquels l'autorité municipale s'était engagée.

La ville d'Ajaccio donnera à voir **41 spectacles pour tous les âges, avec un engagement réaffirmé envers le jeune public se traduisant par une programmation**

**de 8 spectacles et une attention particulière aux plus petits avec un spectacle en tournée dans les crèches.**

La musique, y sera présente sous toutes ses formes, de la pop, soul, chanson française, électro, en passant par la musique du monde, et classique grâce notamment aux liens forts que l'Espace Diamant a su tisser avec l'Ensemble instrumental de Corse et les Rencontres musicales de Méditerranée, enfin la musique corse qu'elle soit traditionnelle, ou nouvelle scène sera aussi présente.

Le théâtre sera de répertoire et de création, en langue française ou en langue corse. Auteurs, metteurs en scène nous livrant leurs observations d'une société en plein questionnements, parfois même en mêlant le texte à la musique et l'expression corporelle.

La danse abordera différents styles du hip-hop au flamenco en passant par le néo contemporain ou le flamenco et nous fera tout autant voyager dans le temps et l'espace.

#### **LA SAISON DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2022**

La saison 2022/2023 a été élaborée à partir des éléments exposés ci-dessus.

Elle se décompose de la façon suivante entre septembre 2022 et juin 2023 :

- Théâtre 11 spectacles dont 2 seul en scène, 1 spectacle de stand up et 1 théâtre en langue corse,
- Danse 7 spectacles dont 3 de compagnies corses,
- Jeune public 8 spectacles pour 16 représentations dont 3 spectacles de compagnies corses,
- Musique 11 concerts dont 4 concerts de productions corses et 4 concerts de groupes amateurs (Cria in Liberta Musique en juin 2023).

⇒ **Soit 41 spectacles proposés pour 51 représentations.**

#### **Entre septembre et décembre 2022, il y aura :**

- 2 résidences de création théâtre,
- 4 représentations de théâtre,
- 5 concerts,
- 1 spectacle de danse,
- 3 spectacles jeune public.

#### **DANSE**

##### ***En attendant James B : jeudi 27 octobre – 20h30***

Compagnie Art Mouv de Hélène Taddei Lawson

Cette création met en jeu cinq hommes, une femme et un joker. Une audace féminine d'Hélène Taddei Lawson qui se risque, aux côtés de ses complices, au plus près du public, là où le « beat » fait battre les cœurs et vibrer les corps. En attendant James B. appelle à l'affranchissement des corps à travers le plaisir de danser, au-delà des clivages habituels. L'imaginaire des artistes se déploie autant dans la salle que sur la scène, défiant les frontières stéréotypées entre la forme spectaculaire du show et celle

ambitieuse de l'écriture chorégraphique.

Le théâtre est à la fois la traditionnelle boîte noire où salle et scène se font face et espace clubbing dans lequel les artistes vont à la rencontre du public dans une célébration commune d'un swing jubilatoire.

La danse s'inspire d'un registre musical qui s'enracine dans la soul et s'incarne dans un répertoire tour à tour jazz rock, hip-hop, contemporain, africain, dans une pulsation qui révèle son caractère intemporel.

## MUSIQUE

### Productions insulaires

#### ***Spartimu & Klapa Sibenico (titre en cours d'élaboration) : Samedi 1<sup>er</sup> octobre – 20h30***

L'idée de ce concert est née de rencontres, celle de Marina Raibaldi, initiatrice du projet et de Jean-Jacques Torre qui a rendu concret le projet d'un film documentaire puis d'une rencontre géographique, celle de la Corse et de la Croatie et d'une rencontre artistique avec les chants et chanteurs des polyphonies corses et croates en 2021, à Sibenik (Croatie) dans le cadre du tournage. Ainsi ces deux groupes présenteront la mise en synergie de savoirs faire artistiques et culturels dans le cadre d'un concert filmé et retransmis par la suite sur Via Stella.

#### ***Tribbiera : Jeudi 20 octobre – 20h30***

Réalisation d'une synergie de cinq artistes aux univers distincts dont l'expérience, le vécu, les différents horizons artistiques s'assemblent autour de l'œuvre centrale de Carmin Belgodère, TRIBBIERA se définit comme un mélange de rock, d'électro et de tradition sur fond de création. (Report de la saison précédente)

#### ***Ensemble instrumental de corse : Mardi 20 décembre – 20h30***

L'Ensemble Instrumental de Corse est un orchestre professionnel créé en 2002. Chaque année il propose grâce à son chef d'orchestre Yann Molenat, un panel de grandes œuvres de la musique classique et pour ce concert en particulier ils aborderont la thématique de Noël.

### Productions extérieures

#### ***Terre Noire : Jeudi 03 novembre – 20h30***

« Terrenoire » c'est le nom d'un quartier populaire de Saint Etienne, où ces deux frères, Raphaël et Théo Herrerias, ont grandi. Ils ont décidé d'en faire leur nom. Leur blason. Avec eux « Terrenoire » est devenu un projet musical humaniste. Le duo stéphanois publie une nouvelle édition de son premier album "Les Forces Contraires" et **a obtenu la Victoire de la Musique 2022 dans la catégorie « révélation masculine ».**

#### ***Rencontre Musicales de Méditerranée : jeudi 10 novembre – 20h30***

Chaque année depuis 1998, de jeunes musiciens de tout le bassin méditerranéen se retrouvent en Corse pour une semaine de concerts exceptionnels. La ville d'Ajaccio programme chaque année un des concerts de la tournée régionale. La programmation est actuellement en cours de réalisation avec l'association bastiaise.

## JEUNE PUBLIC

L'action en faveur du Jeune public est primordiale dans la programmation en spectacle vivant, cette saison nous proposerons à nouveau un spectacle jeune public par mois avec une séance pour le public scolaire de la maternelle au collège et lycée.

Productions extérieures

### ***Mon prof est un troll : mardi 11 octobre – 14h30 & 18h30***

Compagnie Souricière

Alice et Max sont turbulents. Pas une seule bêtise ne leur échappe pour faire tourner en bourrique leur institutrice. Elle finit par rendre les armes. C'est alors qu'arrive un nouveau directeur : un troll. Il règne sans pitié sur l'école en forçant les élèves à travailler toute la journée dans une mine d'or.

Ce conte des temps modernes met en scène deux enfants confrontés à un régime dictatorial instauré au sein de leur école par un nouveau directeur. Bien qu'ils tentent de se faire entendre, les adultes restent sourds à leur détresse. Mais, inventifs et brillants, les deux garnements trouvent rapidement une solution...

Le pouvoir du langage leur permettra de vaincre leur peur et de regarder le troll, non plus comme un monstre fantasmé, mais comme la figure de l'étranger, celui qui ne parle pas notre langue.

Une pièce signée Dennis Kelly sur l'émancipation, celle de deux futurs citoyens qui observent avec leurs yeux d'enfants un monde complexe.

### ***Les yeux de Taqqi : mardi 29 novembre - 14h30 & 18h30***

Compagnie Paname Pilotis

C'est le voyage initiatique de Taqqi, petit Inuit aveugle qui "veut voir, veut savoir, veut pouvoir."

A la quête du monde et du royaume des Grands, entre rêve et réalité, fantasmagories et territoires invisibles, Taqqi de retour de son périple et le regard changé, découvrira ses trésors cachés, aussi étincelants que les falaises gelées du Groenland... ***La compagnie Paname Pilotis est nommée aux Molières 2022 avec les Yeux de Taqqi.***

Compagnie insulaire

### ***À demain : mardi 13 décembre - 14h30 & 18h30***

Compagnie A Funicella

À demain c'est une invitation à l'éveil, un voyage du levé du jour à la tombée de la nuit. Au commencement le décor est cosmique ; le « soleil nageur d'étoiles » effectue sa courbe dans le ciel entraînant la montée et l'extinction de la lumière. C'est alors au tour de la « lune danseuse d'étoile » de traverser le ciel avant de disparaître. Et de nouveau l'ellipse du soleil et le cycle des planètes est orchestré. Grâce à cette mécanique céleste on déroule la journée en traversant six pays, la route des six ciels. Du pays des paupières jusqu'au plongeur en passant par celui des enfants des horloges. La journée du temps qui passe.

## THÉÂTRE

Compagnies insulaires

***Les parallèles : résidence du jeudi 1<sup>er</sup> au vendredi 9 septembre (horaires***

2022/106

**spécifiques) & représentation le jeudi 24 novembre – 20h30**

Compagnie Spirale / Alexandre Oppecini

Constant a trente-neuf ans. Il était à peu près beau, à peu près intelligent, à peu près riche, à peu près... heureux. Pourtant, au milieu de l'année 2020, la crise sanitaire qui touche la planète change la donne et bouleverse tout à peu près bonheur. Il perd son travail, sa femme le quitte, et pour couronner le tout, la Covid le frappe de plein fouet et l'affaiblit considérablement même quelques mois après avoir guéri. Cumulant ces coups durs, Constant sombre dans la dépression. Malheureux et sans un sou, il retourne vivre chez ses parents dans la ville où il a grandi. Un soir, lors d'une fête, il tombe sur Aliénor, une ancienne camarade du lycée. Cette femme délurée et pleine d'énergie reconnaît immédiatement sa détresse et lui donne une mission : lui envoyer des mails du futur plein de positivité, de joie et de gratitude pour se remettre le pied à l'étrier et retrouver foi en l'avenir. « Ce que l'on pense, on le devient. Ce que l'on ressent, on l'attire. Ce que l'on imagine, on le crée. » dit Bouddha. Ainsi naît l'adresse mail constant.du.futur : Un avatar de Constant, vivant un avenir rêvé, pour influencer le présent et conquérir le cœur d'Aliénor, dont il tombe éperdument amoureux.

**La chasse aux rats : résidence du lundi 12 au vendredi 16 septembre (horaires spécifiques) & représentation le vendredi 16 décembre – 20h30**

Compagnie Théâtre point

Dans cette pièce datant de la fin des années 60, l'auteur autrichien, d'origine italienne, Peter Turrini, l'un des plus grands dramaturges en langue allemande, livre un texte au vitriol. Un homme amène une femme racolée on ne sait où tirer des rats à la carabine sur un tas d'ordures. Après avoir vidé avec rage leurs poches, leur bagnole et leur passé, ils se feront eux-mêmes dézinguer par d'autres tueurs de rats. Le texte est assez cru, d'où l'interdiction aux moins de 12 ans !

Productions extérieures

**Viva Frida : jeudi 17 novembre – 20h30**

Programmation dans le cadre du partenariat avec l'Aghja : cette compagnie a effectué une résidence de création dans leur salle durant le premier semestre de 2022.

La billetterie sera effectuée par l'Aghja.

*Viva Frida* est le journal d'une femme en lutte. Librement adapté de sa correspondance, c'est une autre Frida Kahlo que Claire Nebout nous donne à découvrir : tour à tour désespérée ou dévergondée, crédule ou narquoise, soumise ou dominatrice. En sept tableaux inspirés de ses autoportraits, comme autant d'étapes de ce chemin de croix plein de bruits et de couleurs, *Viva Frida* révèle une Frida Kahlo intime, en constant dialogue avec elle-même, affrontant ses doutes et ses espoirs, ses abandons et ses victoires.

**Les fous ne sont plus ce qu'ils étaient : jeudi 8 décembre – 20h30**

42-production

Elliot Jenicot revisite les textes de Raymond Devos en y trouvant d'autres silences. Comédien, danseur, mime, clown, l'ex-pensionnaire de la Comédie Française nous livre sa propre interprétation avec virtuosité et nous fait chavirer dans son authentique folie. Dans « Les fous ne sont plus ce qu'ils étaient » Elliot Jenicot raconte sa propre histoire d'artiste, sa quête de comédien et partage sa réflexion sur le monde qui l'entoure.

« Crià in Liberta » - THEATRE

Du samedi 24 au jeudi 29 septembre 2022, la direction de la culture donne carte blanche aux associations insulaires actives dans le domaine du Théâtre pour la deuxième fois. L'Espace Diamant ouvre ses portes et met, gracieusement, à disposition de 5 compagnies de théâtre et associations, ses locaux, son personnel technique et d'accueil et des moyens de communication dédiés afin de faire rayonner le théâtre insulaire.

<b>BUDGET PRÉVISIONNEL</b>
----------------------------

Le budget prévisionnel de ce programme est établi comme suit :

- D'octobre à décembre 2022 : 80 000 €.

Les crédits sont inscrits au budget 2022 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

**APPROUVER**

**la proposition de programmation ainsi que le budget prévisionnel du Théâtre municipal de septembre à décembre 2022.**

**AUTORISE**

**le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation**

**AUTORISE**

**le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.**

**DIRE QUE**

**les crédits sont inscrits au budget 2022 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de Madame Simone Guerrini, adjointe déléguée et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale en date du 23 juin 2022 ;

**APPROUVE**

**la proposition de programmation ainsi que le budget prévisionnel du Théâtre municipal de septembre à décembre 2022.**

**AUTORISE**

**le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation**

**AUTORISE**

**le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.**



**DIT QUE**

**les crédits sont inscrits au budget 2022 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.**

**VOTE**

**A l'unanimité de ses membres présents et représentés.**

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

---

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

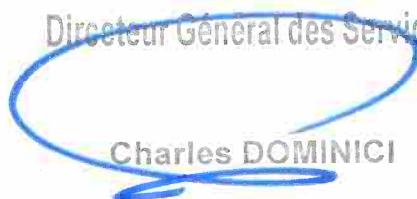
**POUR EXTRAIT CONFORME**



**LE MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**

Directeur Général des Services



**Charles DOMINICI**